

2011_B163

**OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Autorisation de signer un marché -
Marché relatif à la réfection de la production d'eau glacée au Musée Granet à Aix-en-
Provence - Marché n° 11M034**

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 19 MAI 2011

Rapporteurs: Monsieur Gérard BRAMOULLE
Monsieur Jean BONFILLON

Objet : Autorisation de signer un marché - Marché relatif à la "réfection de la production d'eau glacée du musée Granet à Aix en Provence"
- Marché n°11M034
Décision du Bureau

Mes chers collègues,

La production d'eau glacée est l'organe central qui permet la gestion de la température et de l'hygrométrie dans les salles d'exposition du musée Granet. Nous sommes tenus de respecter certaines normes pour l'exposition de toute œuvre, notamment dans le cadre de prêt comme pendant l'exposition PICASSO 2009.

Les machines qui assurent cette fonction, bien que remplacées en 2005, sont arrivées à la limite d'usure admissible. Devant la crainte d'un arrêt définitif brutal des appareils il convient de procéder au remplacement de ces derniers.

Cette opération est également l'occasion de profiter des dernières technologies permettant de limiter nos consommations de gaz grâce à la récupération des énergies de condensation, mais aussi de limiter les consommations électriques et les pollutions sonores induites par ces matériels

Exposé des motifs :

Conformément à la délibération N° 2009 A143 du Conseil communautaire du 29/07/09 relative aux marchés publics et portant délégation au Bureau, il vous est demandé d'autoriser notre Président ou son représentant à signer le marché public attribué par la Commission d'appel d'offres du 29 avril 2011.

Le présent rapport a pour l'objet des travaux de réfection de la production d'eau glacée du Musée Granet à Aix en Provence.

La consultation a été lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert définie aux articles 33, et 57 à 59 du code des marchés publics.

Elle a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

Lot n°1 : production d'eau glacée

Lot n°2 : Toiture et génie civil

La consultation objet du présent marché ne porte que sur le lot n°1, le lot n°2 « toiture et génie civil » fait l'objet d'un « petit lot » conformément à l'article 27 du code des marchés publics et fera l'objet ultérieurement d'une procédure adaptée.

Le délai global d'exécution des travaux pour l'opération est de vingt semaines, y compris la période de préparation d'une durée de 4 semaines. Il court à compter de la notification, qui vaut ordre de démarrage de la période de préparation de chantier.

Le marché est conclu à prix global et forfaitaire, ferme et actualisable.

Au vu de ce qui précède, c'est la procédure de l'appel d'offres ouvert , qui a été retenue et à cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été adressé aux journaux suivants

- | | |
|---------------------|---------------|
| - J.O.U.E | du 01/03/2011 |
| - B.O.A.M P | du 01/03/2011 |
| - TPBM | du 02/03/2011 |
| - PROFIL ACHETEUR : | |

Sur la base des critères pondérés suivants :

- 1 - Prix des prestations - coefficient 0.70
- 2 - Valeur technique - coefficient 0.30

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU le code des marchés pris en ses articles 33 ; 10 ; 57 à 59

VU la délibération n°2009A143 du Conseil Communautaire du 29/07/09 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les pièces du marché susvisé, telles qu'elles ressortent de la procédure menée ;
- **AUTORISER le Président ou son représentant à signer le marché n°11M034**, relatif à « réfection de la production d'eau glacée du musée Granet à Aix en Provence : attribué à la société SEDEL pour un montant global et forfaitaire de 479 862,00 € HT ;
- **DIRE** que les dépenses correspondantes émargent à la section d'investissement du budget de la C.P.A. - Opération 449 - Fonction 33 nature 2135-2158.

**OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Autorisation de signer un marché -
Marché relatif à la réfection de la production d'eau glacée au Musée Granet à Aix-en-
Provence - Marché n° 11M034**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **25 MAI 2011**